

 <p style="text-align: center;">MAIRIE DE CAYENNE</p>	<p style="text-align: center;">Supérieur hiérarchique: Responsable du service contrat de ville et démocratie participative</p> <p style="text-align: center;">Relations fonctionnelles : Relations régulières avec les Directeurs de service Relations fréquentes avec les autres services, Relations avec les organismes externes Relations avec les associations Relations avec les porteurs de projets et les entrepreneurs</p>
<p>Référence : Direction Générale des Services Direction Générale Adjointe de la Cohésion Sociale Direction du Développement Social Urbain Service Contrat de Ville et démocratie participative Cellule démocratie participative</p>	
<p>Fonction : Chargé de mission démocratie participative</p>	<p>Date de mise à jour : 11 juin 2020</p>
OBJET DE LA FONCTION	
<p>Sous la responsabilité du Responsable de service Contrat de Ville et démocratie participative au sein de la Direction du développement social urbain, le responsable de cellule démocratie participative coordonne et anime l'ensemble des instances participatives.</p> <p>Il a donc pour mission générale de veiller, avec les services concernés, à la bonne dynamique des instances de démocratie participative (conseils de quartiers, conseils citoyens, conseil municipal des jeunes et autres à initier), à la prise en compte des demandes de ceux-ci, à la redescende des informations de la Commune vers ces instances. Son rôle est de mobiliser l'ensemble des ressources d'un quartier, de le dynamiser par la mise sur pied d'un projet collectif de développement.</p> <p>Il est l'interface entre les habitants et les institutionnels intervenants dans le quartier : délimitation des domaines d'intervention, relations avec les bailleurs sociaux, les autres partenaires (police, syndicats intercommunaux, ...), et les conseils de quartier.</p>	
RELATIONS FONCTIONNELLES	
<ul style="list-style-type: none"> - Relations de travail au quotidien et échanges périodiques avec les services municipaux, les habitants, les associations, les partenaires institutionnels et l'ensemble des acteurs de la politique de la ville - Relation forte avec le chargé de mission GUP de PDRU, le chargé de mission éducation, le chargé de mission lien social et le service animation des maisons de quartiers - Représentation de la Ville auprès des partenaires institutionnels 	
MISSIONS	
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une stratégie en matière de démocratie participative sur le territoire de la ville de Cayenne - Mettre en place un plan d'action relatif à cette stratégie - Développer et animer les outils de démocratie participative sur le territoire 	
<p><u>Mobilisation des habitants dans le cadre de la mise en place du centre social en lien avec la responsable de la cellule animation des MQ et du CM Education</u></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'outils de Communication et de mobilisation • Animation d'ateliers et actions • Réalisation d'entretiens et participation à l'analyse • Rédaction de compte-rendu et bilans 	
<p><u>Suivi du dispositif conseil citoyen et conseil de quartiers</u></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation de la formalisation avec la préfecture • Communication autour de la nomination des conseils citoyens • Organisations de réunions de travail pour mettre en place les règlements intérieur • Reprise de la mise en place du guide du citoyen avec le DPDRU 	
<p>Le chargé de mission peut-être amené ponctuellement à réaliser d'autres tâches dans le cadre des missions confiées au service.</p>	
CONDITIONS D'EXERCICE	
Affectation	Service contrat de ville et démocratie participative au sein du bâtiment du DSRU
Temps de travail	35 heures

Contraintes particulières	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire - Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. - Travail matin et après-midi et ponctuellement en début de soirée et week-end - Forte disponibilité
COMPETENCES GENERALES	
<ul style="list-style-type: none"> • Esprit d'analyse et de synthèse, • Sens de l'organisation et de la rigueur, • Bonnes capacités de rédaction, de synthèse ; • Capacité à travailler avec des interlocuteurs variés (institutions, artisans, banque, associations...); • Capacité à animer un groupe de travail et à entretenir les dynamiques partenariales, • Capacité à travailler en équipe aussi bien qu'en autonomie ; • Capacités relationnelles, sens de la hiérarchie, respect de l'autre. • Connaissance en méthodologie de projet, • Capacité à s'adapter au terrain, à travailler avec des associations et des habitants des quartiers • Capacité à respecter les procédures en vigueur dans une collectivité locale. 	
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS	
Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires	De formation supérieure bac + 4 ou 5 en politique de la ville, développement local, démocratie participative Permis B obligatoire
Expérience professionnelle	Connaissance du secteur public, des services de la collectivité et du monde associatif. Expérience en management d'équipe Connaissance en méthodologie de projet. Connaissances en matière de Politique de la Ville Bonne culture générale
CADRE STATUTAIRE	
Catégorie	A
Filière	Administrative
Cadre d'emplois	Attachés territoriaux